Annuaire des femmes suisses

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **17 (1929)**

Heft 315

PDF erstellt am: **29.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-259768

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

certains points concernant le travail fait en Syrie pour les réfugiés, travail qu'elle connaît personnellement.

En somme, une bonne Assemblée, qui a fourni beaucoup de travail et qui en a préparé beaucoup. Le fait le plus saillant de cette Assemblée semble être la collaboration sympathique du nouveau Gouvernement anglais et son désir d'atteindre sans perdre de temps aux buts proposés. V.

Annuaire des Femmes suisses

Nos lecteurs et abonnés de Suisse trouveront, encarté dans ce numéro, un bulletin de souscription à l'*Annuaire des Femmes suisses*, édition de 1929, que nous les engageons très vivement à utiliser.

Car cet *Annuaire* est l'indispensable *vade-mecum* de toutes celles qui ont à effectuer un travail, non seulement féministe mais aussi social, moral ou d'intérêt féminin. Par ses adresses clairement classées des Associations féminines suisses et internationales, par ses renseignements exacts et précis, il constitue le compagnon inséparable de tout travail de cet ordre — si bien que certains des membres de son Comité de rédaction affirmaient que l'on pourrait se borner, par économie, à éditer les pages contenant ces adresses et ces renseignements, et mises au point par Mlle G. Zuricher ! Mais la majorité des membres de ce Comité a estimé que des articles de fonds, que des chroniques, en ajoutant une note variée et aimable à la sécheresse de ces précieuses adresses, apporteraient de leur côté, un élément utile en groupant des faits et des précisions que l'on ne sait souvent trop où aller chercher : et c'est ainsi que le prochain *Annuaire* nous promet deux chroniques féministes, l'une suisse, en allemand, l'autre internationale, en français, dues à la plume de Mlle Strub (Interlaken) et de Mme de Montet (Vevey), la future présidente de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses; puis deux chroniques également des grands événements féminins de l'an écoulé en Suisse : la Saffa (en allemand) par Mme A. Leuch, et la pétition fédérale pour le suffrage féminin (en allemand) par Mme Hänni, avocate (Berne). Signalons encore des exposés, dans lesquels la part du français a été faite, sur la question des allocations familiales, et des détails intéressants sur l'activité de deux femmes suisses hors d'Europe : Mlle le Dr. Eva Lombard (Genève), qui raconte son œuvre de médecin missionnaire aux Indes, et Mlle Marg. Henrici qui étudie la physiologie des plantes dans l'Afrique du Sud.

Le prix de souscription pour ce volume est de 5 fr. (payement au compte de chèques postaux V. 1767, Bâle) à verser simultanément à l'envoi du bulletin de souscription ci-joint. Le prix du volume sera augmenté après le 1er novembre: que l'on se hâte donc.

Carrières féminines

La Droguiste

Activité. Ce travail comprend principalement la vente au détail de drogues, de produits chimiques, de matériel de peinture, de couleurs, de spécialités diététiques et cosmétiques, de remèdes domestiques de tous genres, d'articles sanitaires et, souvent aussi, de denrées coloniales. La droguiste aura également à s'occuper au laboratoire de la fabrication de certains articles tels que des couleurs, de la cire à parquets, des vernis, ou des spécialités diverses, comme des onguents et des teintures, des articles de toilette (eaux dentifrices, lotions pour les cheveux, parfums, etc.). Toutefois les droguistes se livrent de moins en moins à la fabrication de ces articles qu'ils abandonnent aux usines. Dans nombre de magasins la droguiste est aussi chargée de faire l'étalage de la devanture.

Aptitudes requises. Le travail s'exécutant presque toujours debout et les manipulations de laboratoire exigeant une grande dépense de force musculaire, la droguiste devra avoir une bonne santé et être vigoureuse.

L'odorat, le toucher et le sens des couleurs doivent être bien développés chez elle et une certaine habileté manuelle lui est indispensable. Elle devra se prêter à tout genre de travail et aura souvent aussi à exécuter des travaux salissants. Les principales aptitudes intellectuelles nécessaires sont le goût des sciences naturelles, notamment de la chimie, de la physique et de la botanique. Le métier exige un personnel consciencieux et de confiance. Une bonne préparation scolaire d'une durée minimum de 9 ans doit être la base de l'apprentissage. Il est indispensable aussi que la droguiste ait un esprit vif et prompt, et qu'elle fasse donc preuve d'agilité aussi bien intellectuelle que physique. La connaissance d'une ou de plusieurs langues étrangères est toujours très utile, souvent même nécessaire.

Apprentissage. L'âge le plus favorable pour le début de l'apprentissage est de 15 à 16 ans. L'Association suisse des droguistes prévoit pour la préparation professionnelle de ses membres soit un apprentissage de 4 ans dans une maison de droguerie où cette profession est régulièrement exercée, soit de trois ans seulement, mais alors avec deux semestres d'études dans une école de droguistes reconnue par l'Association. La seule école de ce genre en Suisse est celle de Neuchâtel.

Dans la pratique, les apprentissages sont presque toujours d'une durée inférieure à 4 ans, sans être suivis d'une année d'études; mais il importe de mettre en garde les jeunes filles dans leur propre intérêt contre cette diminution de la durée de leur apprentissage, et de leur recommander de s'astreindre aux condi-

---

qui la rende capable, si elle ne se marie pas, de gagner dignement sa vie, l'hommage qu'elle rend à l'intelligence et aux grandes qualités de la femme, sinon à son cœur, ont peut-être contribué plus que certains gestes trop exaltés à faire admettre par tous les esprits, même les plus conservateurs, la transformation de fait qui s'est opérée, au cours de ces dernières années, dans la situation de la femme. Et cette mise au point était nécessaire.

Si le féminisme a pu paraître un danger, s'il l'est encore, par toutes les inconnues qu'il nous réserve, ainsi que par cette nouvelle adaptation qu'il nécessite et dont le mécanisme n'est pas encore parfaitement réglé, la jeunesse d'aujourd'hui nous rassure sur ses conséquences. Le travail de la femme n'est plus une exception. Introduite dans toutes les professions, la femme qui travaille ne se sent plus ni « pionnière », ni héroïne. Et c'est pourquoi, au fond de leur conscience, les femmes savent qu'elles ne cesseront d'aimer et d'être aimées (la nature toute-puissante ne reprend-elle pas ses droits, comme nous le dit Colette Yver), pas plus que les bonnes mères ne cesseront d'être de bonnes mères.

Berthe Vuillemin.

N. D. L. R. Nous profitons de l'occasion qui nous est fournie par l'étude de notre collaboratrice — dont les opinions, nous le rappelons, n'engagent qu'elle-même — pour revenir en quelques lignes sur le féminisme de Colette Yver. En effet l'appréciation que nous avions portée sur elle, à propos d'un des premiers chapitres de ses *Femmes d'aujourd'hui*, que «ces articles constituaient peut-être le *mea culpa* de l'auteur pour ses romans d'il y a vingt ans, de tendance si antiféministe sous leur apparence féministe »[1] — cette appréciation nous a été reprochée par plusieurs lectrices que la suite des études de Colette Yver sur les femmes d'aujourd'hui a parfaitement déçues quant à l'évolution de la romancière — comme nous, d'ailleurs. Sans doute, dans ces articles de la *Revue des Deux-Mondes*, Mme Colette Yver est bien obligée, comme le constate très justement notre collaboratrice, de tenir compte des faits nouveaux, qui modifient si profondément la vie de tant de femmes, mais sans voir comment de ces faits résulte inévitablement le développement du féminisme, dont elle méconnaît d'ailleurs complètement la véritable inspiration. En voici une autre preuve dans un fragment que nous communique une de nos lectrices de son roman *Rose-Madame*, dont il est question plus haut:

«...Certainement, nous écrit-on ,la publication de ce roman en feuilleton dans la *Gazette de Lausanne*, n'aura pas encouragé beaucoup d'hommes à signer la pétition en faveur du suffrage féminin! »

« ... Moins calme était Sylvie quand sa pensée revenait à Rose.

[1] Voir le *Mouvement*, No 301.